



**1. Coordonnées des intervenants****1.1. Déclarant(s)****Déclarant 1**

Cette personne est la même que celle renseignée comme Déclarant dans la Déclaration PEB initiale.

Vous êtes : Personne morale

Dénomination J & E CONCEPT bvba

Forme Juridique SPRL

légalement représentée par :

Mr          Nom GROOTEN Prénom Bertrand

Fonction Représentant

Rue Albert 1 Laan Numéro 84 Boite         

Code Postal 8670 Localité Koksijde Pays Belgique

Téléphone          Fax         

Courriel

## 1.2. Responsable PEB

Cette personne est la même que celle renseignée comme Responsable PEB dans la Déclaration PEB initiale.

Vous êtes : Personne morale

Numéro d'agrément PEB-00494

Dénomination Energy Safety

Forme Juridique SCRI

légalement représentée par :

Mr          Nom Burnon Prénom Samuel

Fonction Gérant

Rue Hemroulle Numéro 245 Boite         

Code Postal 6600 Localité Bastogne Pays Belgique

Téléphone 061 26 67 09 Fax         

Courriel samuel.burnon@energylux.eu

## 1.3. Architecte

Vous êtes : Personne morale

Dénomination Atelier 47 sprl

Forme Juridique SPRL

légalement représentée par :

Mme          Nom PONNET Prénom LIES

Fonction Architecte

Rue Rue Neuve Voie Numéro 1 Boite         

Code Postal 6940 Localité Durbuy Pays Belgique

Téléphone 086 40 19 34 Fax         

Courriel archi@atelier47.be

## 1.4. Auteur d'étude de faisabilité

Le responsable PEB renseigné ci-dessus assure également la mission d'auteur d'étude de faisabilité.

## 2. Description du projet

### 2.1. Localisation des travaux

Rue Rue du Plâtre Numéro - Boite   
 Code Postal 6940 Localité Durbuy Pays Belgique  
 Références cadastrales Div 1 Section A n° 254A,534A,532A

### 2.2. Nature du projet et exigences applicables

#### Nature du projet

Nom du bâtiment Immeuble de 16 appartements  
 Période du permis Du 01/07/2019 au 31/12/2020  
 Nature des travaux Bâtiment construit ou reconstruit

#### Exigences applicables

Nom de l'unité PEB	Destination de l'unité PEB	Exigences PEB à respecter conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 15/05/2014 et ses annexes					
		U/R	K < 35	Ew < 65	Es < 115	Ventil	Surch
Appartement 15	Résidentielle (logement individuel)					-	

**La ventilation hygiénique devra satisfaire aux exigences lors de la déclaration PEB finale.**

**2.3 Etude de faisabilité technique, environnementale et économique**

 L'étude de faisabilité a été réalisée via l'outil EF développé par la DGO4 : Non

Technique	Etudiée ?	Intégrable ?	2	Ep éco [kWh/an]	TR [an]	Retenue ?
Solaire photovoltaïque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	7.520,00	44.761,00	9	<input checked="" type="checkbox"/>
Solaire thermique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1.080,00	4.318,00	42	<input type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Air-	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-	-
Pompe à chaleur Sol-	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	13.252,00	29.439,00	5	<input checked="" type="checkbox"/>
Pompe à chaleur Air-Air	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-	-
Biomasse - Chaudière à	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Biomasse - Poêle à	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-	-
Réseaux de chaleur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-	-	-
Cogénération HR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	9.217,00	37.020,00	9	<input checked="" type="checkbox"/>

Descriptif des techniques et des dispositifs envisagés en fonction des recommandations formulées dans l'étude de faisabilité :

Sur la possibilité de recourir aux énergies renouvelables pour la production de chaleur et d'eau chaude, deux solutions se dégagent:

- 1) envisager la combinaison entre le photovoltaïque et une pompe à chaleur de type forage vertical
- 2) combinaison entre chaudière gaz à condensation + unité de cogénération gaz

Les temps de retour de ces deux options avoisinent les 9-10 ans

Le générateur biomasse n'est pas envisageable de par son encombrement

 Pièce justificative : Rapport EF

**2.4. Etat d'avancement des travaux**

 Nom de l'unité Appartement 15
**Enveloppe de l'unité PEB**

Certaines parois de l'unité PEB sont incomplètes et/ou non-réalisées telles que décrites dans le rapport ci-joint. Le tableau ci-dessous présente le stade des différentes parois concernées de l'unité PEB et le type d'impact sur celles-ci. Les parois réalisées telles que décrites dans le rapport ne sont donc pas reprises dans le tableau ci-dessous.

Nom de la paroi	Type	Stade	Impact sur la paroi		
			Surface	Environnement	Composition
Murs Ext voile béton	Mur	Pas commencé	-	-	-
Murs vers communs 15	Mur	Pas commencé	-	-	-
F1 [Fenêtre ALU TV]	Fenêtre	Pas commencé	-	-	-
F2 [Fenêtre ALU TV]	Fenêtre	Pas commencé	-	-	-
F3 [Fenêtre ALU TV]	Fenêtre	Pas commencé	-	-	-
F4 [Fenêtre ALU TV]	Fenêtre	Pas commencé	-	-	-
F5 [Fenêtre ALU TV]	Fenêtre	Pas commencé	-	-	-
F6 [Fenêtre ALU TV]	Fenêtre	Pas commencé	-	-	-
F7 [Fenêtre ALU TV]	Fenêtre	Pas commencé	-	-	-
F8 [Fenêtre ALU TV]	Fenêtre	Pas commencé	-	-	-
F9 [Fenêtre ALU TV]	Fenêtre	Pas commencé	-	-	-
F10 [Fenêtre ALU TV]	Fenêtre	Pas commencé	-	-	-
Dalle mitoyenne Apart 11-	Plancher/Plafond	Pas commencé	-	-	-
Dalle mitoyenne Apart 12-	Plancher/Plafond	Pas commencé	-	-	-
Toiture plate	Toiture	Pas commencé	-	-	-
P1-15	Porte	Pas commencé	-	-	-
P2-16	Porte	Pas commencé	-	-	-

**Systèmes de l'unité PEB**

Certains systèmes de l'unité PEB sont incomplets et/ou non-réalisés tels que décrits dans le rapport ci-joint. Le tableau ci-dessous présente le stade des systèmes et/ou systèmes partagés concernés de l'unité PEB. Les systèmes réalisés telles que décrits dans le rapport ne sont donc pas repris dans le tableau ci-dessous.

Nom du système	Type	Stade
chauffage1	Chauffage	Pas commencé
instECS1	Installation d'eau chaude sanitaire	Pas commencé
systemevent1	Ventilation	Pas commencé

### 3. Liste des documents à joindre

**Le rapport PEB**

qui reprend au minimum :

- le descriptif de l'état du bâtiment et des mesures mises en œuvre afin de respecter les exigences PEB ;
- un descriptif des travaux restant à accomplir pour que les exigences PEB soient respectées ;
- l'estimation du résultat attendu du calcul de la performance énergétique du bâtiment.

**Le rapport de l'étude de faisabilité technique, environnementale et économique**

qui reprend au minimum :

- la présentation des besoins énergétiques à satisfaire et les consommations d'énergie ;
- l'estimation du calcul de dimensionnement technique et les grandeurs de référence ainsi que les hypothèses de travail utilisées pour ce calcul ;
- le cas échéant, une évaluation des contraintes d'utilisation, notamment en terme de maintenance, de disponibilité et de type de combustible envisagé ;
- l'évaluation des économies d'énergie ;
- l'estimation du coût économique et du temps de retour.

**Une copie de l'attestation ou du document permettant d'évaluer la pertinence de l'exception invoquée**

**Une copie de l'Arrêté ministériel relatif au(x) concept(s) innovant(s) utilisé(s) dans le projet.**

**Autre**

Description de la pièce jointe :

Nombre TOTAL de documents joints

## 4. Déclarations sur l'honneur et signatures

### Déclarant 1

Je soussigné(e), GROOTEN Bertrand

représentant légal pour : SPRL J & E CONCEPT bvba

domicilié(e) / établi(e) Albert 1 Laan 84 à 8670 Koksijde

assumant le rôle de : Déclarant

déclare que toutes les données reprises dans ce formulaire sont exactes et conformes aux mesures concrètes mises en œuvre afin de respecter les exigences PEB.

Date : 03 / 06 / 2020

Signature : \_\_\_\_\_

### Responsable PEB 1

Je soussigné(e), Burnon Samuel

Numéro d'agrément : PEB-00494

représentant légal pour : SCRI Energy Safety

domicilié(e) / établi(e) Hemroulle 245 à 6600 Bastogne

assumant le rôle de : Responsable PEB, Auteur d'EF

déclare que toutes les données reprises dans ce formulaire sont exactes et conformes aux mesures concrètes mises en œuvre afin de respecter les exigences PEB.

Date : 03 / 06 / 2020

Signature :  \_\_\_\_\_

## 5. Protection de la vie privée

Comme le veut la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous vous signalons que :

- Les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service suivant du Gouvernement wallon :  
**Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Énergie ;**
- vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.